

# Rapport D'ACTIVITÉ

2021



L'Europe s'invente chez nous



The word "Symbiose" in a large, green, sans-serif font, with a butterfly and a flower integrated into the letter 'S'.  
pour des paysages de biodiversité



# SYMBIOSE, UNE ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



L'association **Symbiose**, pour des paysages de biodiversité, a été créée en 2012 par un collectif d'acteurs agissant sur le territoire de la **Champagne-Ardenne**.

Cette création fait notamment suite à la volonté de mettre en œuvre les résultats d'une étude et d'une expérimentation conduite sur un territoire de 36 communes à l'Est de l'agglomération rémoise.

Ce territoire regroupe en effet un grand nombre de problématiques courantes en champagne crayeuse, relatives à la biodiversité et aux corridors écologiques : manque de lieux de reproduction, de nichage pour l'avifaune, érosion des sols...

La **stratégie** d'actions de **Symbiose** repose sur **quatre axes forts** :

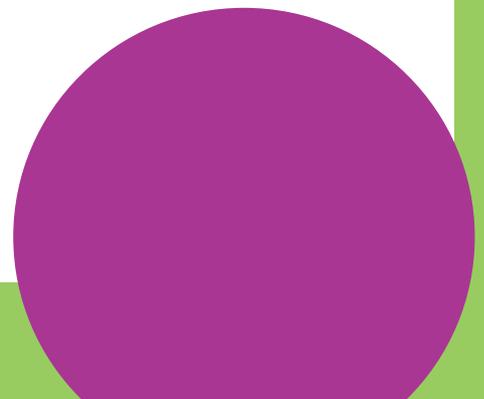
- un **partenariat** avec les organismes agissant sur la biodiversité : Symbiose s'appuie sur les compétences de ses adhérents pour structurer et mettre en œuvre les projets.
- une **approche globale** au niveau des analyses (transversalité des problématiques) : Symbiose doit répondre à des enjeux à la fois agronomiques et écologiques afin de garantir la pérennité de ses actions.
- une **échelle de cohérence territoriale** : Symbiose agit et déploie ses actions à l'échelle d'un territoire agricole (et non à l'échelle de la parcelle).
- une **capacité à reproduire les projets** : les actions sont conceptualisées afin de pouvoir être reproduites sur d'autres territoires.

Les principales **missions de Symbiose** sont de :

- **féderer les acteurs** des territoires ruraux autour des problématiques de fonctionnalité et de préservation de la biodiversité
- **démontrer la compatibilité** entre agriculture de qualité et environnement
- **promouvoir la biodiversité** dans le respect du développement durable
- **conduire des programmes** de recherche, d'innovation et être un laboratoire d'idées.

**Ces missions s'adressent** :

- aux agriculteurs, aux acteurs du monde rural et autres bénéficiaires de l'espace rural
- au grand public, collectivités et entreprises privées
- aux élus régionaux, nationaux et européens



## Entretien avec

Hervé Lapie, Président de Symbiose

4

Benoît Collard, Secrétaire général de Symbiose

5

## *Trame verte : les Agriculteurs du territoire s'impliquent*

6

### TILLOY-ET-BELLAY

Créer et restaurer une trame verte à l'échelle d'un village

7

### SUD MARNE

Créer et restaurer une trame verte à l'échelle de 10 communes

9

### PLANTONS DES HAIES

Un programme national déployé dans la Marne

10

### APILUZ

Des bandes de luzerne pour nourrir les pollinisateurs

11

## *RSE et Compensation des Entreprises : Symbiose, prestataire régional*

14

### MEDEF

Des haies pour compenser l'impact des Universités d'été

15

### PARCS EOLIENS

Instaurer des mesures de compensation écologique

16

## *Collectivités : sensibiliser les citoyens à la biodiversité*

17

## *Innovation et partenariats scientifiques : obtenir des résultats de terrain*

18

### RTE

Analyser l'impact des aménagements sous pylône sur la biodiversité

18

### APIBET

Etudier l'impact des néonicotinoïdes sur les pollinisateurs

20

### URCA

Un partenariat pour se rapprocher de la recherche universitaire

21

## *La vie de l'Association*

22

### DES PARTENAIRES ET DES ADHERENTS

très impliqués

22

### UN FINANCEMENT

public et privé

23

### DEUX NOUVEAUX PARTENAIRES

L'URCA et la FDSEA de l'Aube

23

### RESEAU

Symbiose essaime en Picardie

23

### COMMUNICATION

Renforcement tous azimuts

24

### PERSPECTIVES 2022

Préserver la biodiversité aquatique et celle vivant sous nos pieds

25



## Hervé Lapie, Président de Symbiose

2021 a été une année riche pour Symbiose avec pas moins de trois événements :

- le **bilan du projet expérimental pour RTE** le 31 mai à Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Ardennes)
- le **lancement du projet Apiluz**, projet régional de gestion différencié de la récolte de luzerne pour la protection des pollinisateurs le 2 juillet à Mairy-sur-Marne (Marne)
- le **lancement du projet RSE pour le Medef** le 5 mai à Gourgançon (Marne).

### Que reprenez-vous de ces événements et des projets qui y sont liés ?

« **RTE** s'est adressé à Symbiose pour sa qualité de guichet unique. Nous avons en effet mobilisé trois partenaires techniques (Réseau Biodiversité Abeilles, la Fédération des chasseurs de la Marne et Miroir Environnement) et collaboré avec la chambre d'agriculture des Ardennes et la FDSEA de la Marne. En proposant un catalogue d'aménagements adaptés à chaque territoire, Symbiose est un facilitateur qui permet à des aménageurs comme RTE de gagner du temps et de répondre à de véritables enjeux de biodiversité à l'échelle d'un territoire. »

« Quant à **Apiluz**, c'est le premier projet de Symbiose qui connaisse un tel développement à l'échelle régionale avec près de 2 400 exploitants impliqués. Nous espérons que d'autres comme celui des Trames vertes expérimentées à Tilloy-et-Bellay connaissent la même issue. Ce sont des projets qui redonnent de la perspective et un sens au métier d'agriculteur, en préservant les équilibres entre l'économie, l'environnement et en positionnant l'Agriculture et les Agriculteurs comme des apporteurs de solutions. »

« Le **projet RSE pour le MEDEF** est le premier projet Epiterre conduit par Symbiose. Il montre l'engagement de plus en plus récurrent des entreprises françaises dans des démarches de protection de l'environnement. Symbiose construit des projets de territoire à leur intention. Véritable levier de financement, la RSE participe à la reconnaissance de l'action des agriculteurs en faveur de l'environnement. »

### Quels sont les autres faits marquants en 2021 pour Symbiose ?

« Symbiose a également candidaté pour l'animation dans la Marne du programme **Plantons des haies** lancé au printemps dans le cadre du plan France Relance, avec un objectif de plus de 90 km linéaires.

2021, c'est également le **déploiement du réseau des associations Symbiose** avec la création de Symbiose Aisne. »

« Au final, l'enjeu de Symbiose est de **déployer des actions en faveur de la biodiversité sur des territoires** grâce à l'implication des agriculteurs, viticulteurs, chasseurs, apiculteurs, et de toutes les compétences présentes chez nos partenaires. »





## **Benoit Collard, Secrétaire Général de Symbiose**

**Vous suivez les projets de Symbiose sur le terrain d'un point de vue opérationnel. Quels sont les faits marquants de l'année 2021 pour l'association ?**

«2021 aura été marquée par le déploiement d'**Apiluz** à l'échelle de huit départements et un territoire d'un million d'hectares, avec la vulgarisation de la technique des bandes de luzerne non fauchées (BNF). 1 840 km de BNF ont été laissés en fleurs pour les pollinisateurs pendant la période de disette de juin-juillet, soit 552 ha. Toutes les coopératives de luzerne et 2 400 agriculteurs se sont engagés dans la démarche aux côtés de fondations et d'entreprise privée (Lidl). Cette réussite du projet Apiluz est le fruit d'un partenariat technique et financier le plus abouti de l'histoire de Symbiose.

Symbiose a également signé un **partenariat scientifique avec l'URCA**. Objectif : valider scientifiquement les projets de Symbiose et avoir un accès aux réseaux de la communication scientifique. Nous espérons ainsi faire connaître nos travaux à la sphère scientifique pour montrer la nécessité d'une cohérence entre les résultats obtenus en laboratoire et ceux issus du terrain. Ceci pour éviter de nouvelles décisions réglementaires non basées sur les résultats de terrain et donc non justifiées si ce n'est que par la pression des ONG.»

**Symbiose est également sollicitée, de plus en plus, pour des projets Epiterre. Quelles peuvent être les retombées positives pour Symbiose ?**

«Le **développement des projets Epiterre pour des entreprises privées**, pour lesquels Symbiose est prestataire régional, va nous permettre de monter des projets plus rapidement car ils ne nécessitent pas de phase de recherche de financement.

Mais a contrario, il va nous falloir être beaucoup plus attentifs sur la mise en place et le suivi de ces projets privés, et sur la bonne compréhension des règles à respecter par les agriculteurs impliqués. Ces projets Epiterre nous ouvrent d'autres perspectives qui demandent cependant des moyens humains suffisants pour en assurer totalement le suivi.»



## Trame verte : les agriculteurs du territoire s'impliquent

La protection et la restauration des trames vertes et bleues du territoire champardennais sont encore à ce jour un défi écologique majeur.

La **Trame verte** est un réseau formé de continuités écologiques terrestres. Depuis plusieurs années, Symbiose travaille sur cette thématique essentielle à la préservation de la biodiversité en Champagne-Ardenne. En effet, l'évolution de l'agriculture régionale et le développement urbain ont conduit à une simplification des paysages régionaux, se traduisant par

une diminution et une fragmentation des habitats naturels et semi-naturels.

Cette **homogénéisation des paysages** a induit une érosion **progressive de la biodiversité au sein et en marge** des agroécosystèmes, et par conséquent la perte des services rendus par les espèces perdues.

**Or, la richesse spécifique locale dans les écosystèmes dépend pour une part conséquente du paysage environnant.**

### Trame verte : les objectifs de Symbiose

- Créer des connexions entre réservoirs de biodiversité
- Favoriser des espaces de circulation pour la faune et l'avifaune
- Contribuer au développement des auxiliaires et de la flore



SYMBIOSE permet de concevoir et développer des projets intégrant les **multiples expertises de partenaires** agissant pour la préservation de la biodiversité : agriculteurs, viticulteurs, apiculteurs, collectivités, réseaux de transports, entreprises...

Ces projets garantissent une application efficace et en phase avec les caractéristiques techniques, environnementales et sociales du terrain.

Un des enjeux est également que les aménagements écologiques créés dans le cadre de ces projets s'inscrivent dans **une stratégie de schéma de continuités écologiques**, pour garantir leur efficacité et leur fonctionnalité à l'échelle d'un territoire.

## Les Partenaires Techniques et Financiers des Trames Vertes



## Tilloy-et-Bellay : créer et restaurer une trame verte à l'échelle d'un village

Après 5 années d'expérimentation, Symbiose clôture ce projet qui a mobilisé différents acteurs de cette commune pour travailler sur la création et la restauration de corridors écologiques.



### RÉTROSPECTIVE

Le projet de travailler sur une trame verte à l'échelle d'un territoire a démarré en 2015 à l'initiative de quelques exploitants agricoles situés sur la commune de Tilloy et Bellay (Marne).

Ils ont formé un GIEE et créé l'association ABAT (Agriculture et Biodiversité Autour de Tilloy-et-Bellay) pour travailler à la fois sur la biodiversité et sur la production d'eau de qualité sur le bassin de captage.

La première année, un diagnostic initial du territoire a été réalisé (inventaire descriptif sur 50 % des bords de chemins et identification des auxiliaires présents sur le territoire à l'état initial). Des semis de bords de chemin ont été testés grâce à un prototype du « Sem'Obord », outil conçu spécifiquement pour cette opération.

En 2017 et 2018, le GIEE a mis en place de nouvelles pratiques favorables à la biodiversité : retards de fauche et re-semis des bords de chemin, gestion différenciée des fauches de luzerne pour laisser des bandes fleurir, zone d'hivernage...

En 2019, les exploitants ont diversifié leurs actions avec la mise en place de bandes intra-parcellaires, notamment pour mesurer sa faisabilité et son acceptabilité.

En 2019 et 2020, Symbiose a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « Trame Verte et Bleue » afin de consolider les nouvelles pratiques de fauches des bords de chemin et de les transférer aux autres agriculteurs du territoire.



[En savoir plus sur le Sem'Obord](#)

[En savoir plus sur les fauches des bords de chemins](#)



### 2021 : Évaluation, oad et video

#### Evaluation du potentiel des aménagements

Le potentiel de cinq types de bordures de chemin a été évalué en termes de gîte, de refuge, d'alimentation pour l'avifaune, pour les pollinisateurs et la biodiversité fonctionnelle, de même que l'impact des pratiques de gestion de ces bordures (date du fauchage, multi-fauchage, sans fauchage).

Ce même travail a été réalisé pour les autres aménagements : bandes intra-parcellaires, bandes SIE, bande fleurie mono-espèce ou diversifiée, bande de chaume, bande de blé non récolté, éléments fixes tels que les haies, bouchons...

#### Finalisation d'un OAD

L'outil d'aide à la décision « Outil de diagnostic écologique », qui prend en compte les aménagements paysagers, l'avifaune, les pollinisateurs et la biodiversité utile aux agriculteurs, a été finalisé. Objectifs de cet OAD : améliorer la trame verte là où des aménagements existent déjà, proposer des aménagements là où il n'existe rien (désert écologique) et ne pas surcharger les zones déjà bien pourvues.

Il permettra de développer la démarche Trame verte à d'autres territoires, mais également de communiquer sur l'intérêt de chaque projet Symbiose en termes d'impacts positifs sur la biodiversité.



**Objectif** de la video : **sensibiliser les autres exploitants à la démarche.**

## Une video sur le projet

Une vidéo a été réalisée pour résumer le projet et mettre en avant le collectif d'experts via le témoignage de Jean-Marie Delanery, agriculteur à Tilloy-et-Bellay et référent du projet.

Celui-ci explique la structuration du groupe à l'origine du projet et la volonté de protéger la biodiversité locale, présente rapidement les actions entreprises et relate son engagement personnel dans cette démarche.

En conclusion, la [video](#) met en avant l'appui que Symbiose peut apporter aux agriculteurs en fonction de leurs attentes.



## Conclusion

Le projet « Création et restauration des trames vertes sur la commune de Tilloy et Bellay » a été une **plateforme de démonstration et d'échanges** à de nombreuses reprises sur le sujet des aménagements agroécologiques et de la constitution de trames vertes à l'échelle d'un territoire.

Scientifiques, chercheurs, universitaires, politiques et journalistes se sont déplacés sur le terrain entre 2016 et 2020.

Cela a permis de **diffuser les pratiques, expliquer les enjeux du projet et comprendre les facteurs de réussite et ou, au contraire, limitants** dans ce type de projet qui conjugue des volets à la fois économiques, sociaux, écologiques et réglementaires.

En savoir plus  
sur le [projet](#)  
[Trame Verte](#)  
[de Tilloy-et-Bellay](#)



### Le projet en chiffres

- 15 agriculteurs impliqués
- 1 850 ha
- 3,4 km de bandes de chaume
- 24 km de bandes de luzerne non fauchée
- 11,7 km de bandes intra-parcellaires

## Sud Marne : créer et restaurer des trames vertes à l'échelle d'un territoire de 10 communes

Ce nouveau projet est une duplication du projet de Tilloy-et-Bellay mais à plus grande échelle (10 communes).

Lors de l'AG de Symbiose en 2019, Bruno Roulot, maire d'Haussimont, a sollicité les compétences des partenaires de Symbiose pour intervenir sur un large territoire à proximité de sa commune : Montépreux, Lenharrée, Vassimont et Chapelaine, Haussimont, Sommesous, Soudé, Dommartin-Lettrée, Bussy-Lettrée, Vatry, Soudron.

L'objectif du projet Sud Marne est d'accompagner les agriculteurs de ces 10 communes situées en Champagne crayeuse dans l'installation et le développement de trames vertes.



L'objectif ultime est d'initier une réflexion locale et collective sur de nouveaux systèmes agro-écologiques en intégrant le paramètre «trame verte» à l'échelle d'un territoire..

### un projet en quatre programmes opérationnels

- Restaurer et développer l'installation et la gestion d'aménagements paysagers sources d'habitats pour la biodiversité et fournisseurs de services environnementaux.
- Mesurer les bénéfices résultant des aménagements réalisés au cours du projet.
- Sensibiliser et former les acteurs du territoire

sur la prise en compte des services écosystémiques dans leur environnement de production.

- Établir un cadre d'analyse de l'écosystème agricole en Champagne crayeuse par une étude cartographique des aménagements agroécologiques du territoire.

**En 2021**, Symbiose a poursuivi la recherche de financements pour mettre en place ce projet. N'ayant pas été retenu par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le projet a été présenté à la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

**En 2022**, il sera détaillé à d'autres partenaires potentiels.

#### Le projet en chiffres

- 10 communes
- 200 agriculteurs concernés
- 38 agriculteurs déjà potentiellement intéressés



## Plantons des Haies : un programme national déployé dans la Marne



Symbiose a candidaté pour l'animation départementale du programme national « Plantons des haies » du plan France Relance lancé par l'Etat au printemps 2021.

L'association s'est entourée des partenaires compétents pour la réalisation du projet : la Fédération des Chasseurs de la Marne (FDC51) pour l'accompagnement individuel et collectif des plantations de haies, la chambre d'agriculture de la Marne (CA51) pour les projets d'agroforesterie, l'Adasea 51 et la FDSEA 51 pour la communication et les relais dans leurs réseaux.

**En 2021, plus de 120 agriculteurs marnais se sont manifestés.** Plus de 70 ont été rencontrés par la Fédération des Chasseurs de la Marne et 35 dossiers ont été déposés auprès de la Direction départementale des territoires (DDT), soit 40,2% de l'objectif global du projet qui se termine en juin 2023.

Les dossiers déposés en 2021 représentent 40 km de haie, soit plus de 32 000 arbres ! Ces haies permettront de favoriser la biodiversité autour et à l'intérieur des cultures et des vignes.



**En 2021, au niveau du Grand Est,** 141 projets ont été sélectionnés (pour 162 km de haies et 49 km d'arbres alignés) pour intégrer ce programme de plantation, atteignant ainsi l'objectif quantitatif de l'année.

**En 2022,** Symbiose poursuivra son travail de communication et de recensement des agriculteurs volontaires. **L'objectif** est d'atteindre en fin d'année **82 dossiers déposés** pour les **projets haies** et **9** pour les **projets agroforesterie** (incluant ceux de 2021).

### Le projet en chiffres en 2021

- 35 dossiers déposés à la DDT
- 40% de l'objectif final du projet
  - 40 km de haie
  - 32 000 arbres

## Les Partenaires Techniques et Financiers



## APILUZ : des bandes de luzerne pour nourrir les pollinisateurs en période de disette

Outre la restructuration du paysage par des aménagements végétaux pérennes comme dans les projets précédents, **d'autres initiatives se montrent efficaces pour développer la faune locale.** C'est le cas des bandes de luzerne non fauchées du projet APILUZ.



### Apiluz, c'est quoi ?

Le projet APILUZ consiste à maintenir dans les parcelles de luzerne, des bandes non fauchées de trois mètres de large lors de la première coupe.

Objectif : fournir aux pollinisateurs la ressource alimentaire qui leur manque pendant la saison de récolte des cultures (période de juin-juillet).

Ce projet répond au service que rend la pollinisation à l'agriculture.

### Le saviez-vous ?

Un hectare de bande de luzerne non fauchée :

- fait vivre 160 000 abeilles
- constitue une niche écologique pour de nombreuses autres espèces entomologiques
- ainsi qu'un refuge pour certaines espèces aviaires.

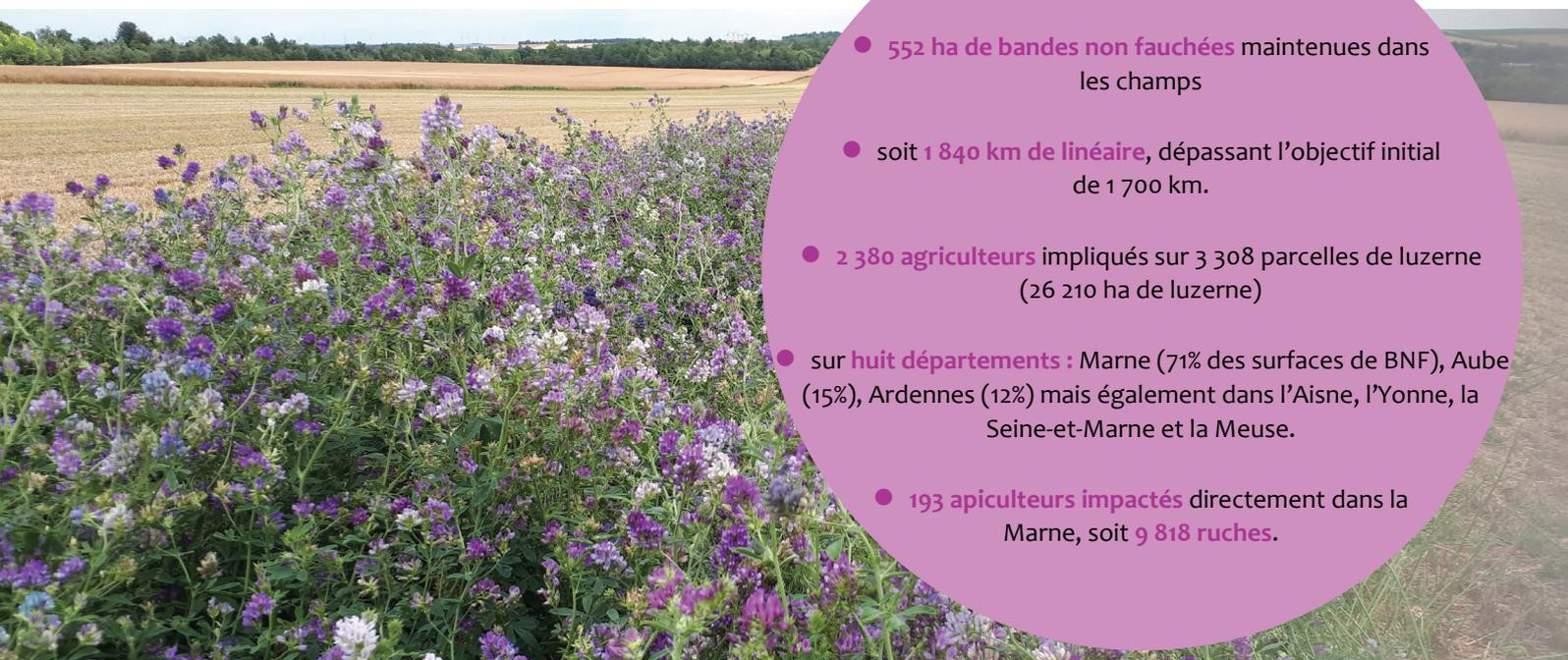
### 2021 : un déploiement à grande échelle

Le projet s'appuie sur l'expérimentation réalisée en 2009 par Coop de France Déshydratation, suivie de trois ans d'expérimentation par Symbiose, sur la commune de Beine-Nauroy (Marne) avec la collaboration essentielle de la coopérative de déshydratation Luzéal.

**En 2021**, suite à la validation scientifique d'un protocole technique issu de ces expérimentations, **Apiluz a pu être déployé à grande échelle sur les 51 000 ha** de luzerne présents dans la région.

### Apiluz en chiffres en 2021

- **552 ha de bandes non fauchées** maintenues dans les champs
- soit **1 840 km de linéaire**, dépassant l'objectif initial de 1 700 km.
- **2 380 agriculteurs** impliqués sur 3 308 parcelles de luzerne (26 210 ha de luzerne)
- sur **huit départements** : Marne (71% des surfaces de BNF), Aube (15%), Ardennes (12%) mais également dans l'Aisne, l'Yonne, la Seine-et-Marne et la Meuse.
- **193 apiculteurs impactés** directement dans la Marne, soit **9 818 ruches**.



### La communication : un axe majeur de la réussite du développement d'Apiluz

Pour obtenir l'adhésion du plus grand nombre de **producteurs de luzerne**, ceux-ci ont reçu au printemps 2021 une **lettre d'information**, via leur coopérative, leur présentant le projet, son organisation et ses objectifs.

Les partenaires impliqués ont implanté **300 panneaux dans les champs** avec bandes de luzerne, aux abords des axes routiers et pédestres pour expliquer le projet au grand public.

Celui-ci a également pu découvrir Apiluz via la **vidéo** réalisée par les partenaires et la communication effectuée par LIDL, notamment via la vente de **pots de miel régional** présentant le projet.

[Apiluz en video](#)



Un [événement](#), regroupant tous les financeurs du projet ainsi que la presse, s'est tenu le **2 juillet 2021** à Mairy-sur-Marne



*« Apiluz est le premier projet de Symbiose qui connaisse un tel développement à l'échelle régionale.*

*Nous espérons que d'autres comme celui des Trames vertes expérimentées à Tilloy-et-Bellay connaissent la même issue.*

*Ce sont des projets qui redonnent de la perspective et un sens au métier d'agriculteur. »*

**Hervé Lapie, président de Symbiose, le 2 juillet à Mairy-sur-Marne**

APILUZ a également fait l'objet de :

- **2 reportages** TV (JT de France 2 et JT de France 3 Champagne-Ardenne),
- **une dizaine d'articles** publiés dans la **presse régionale et nationale** agricole, apicole et grand public,
- une **page spéciale** sur le **site internet de Symbiose** avec notamment la description du projet et les parutions dans la presse.

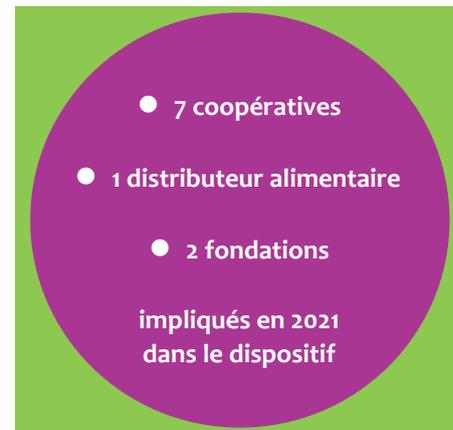
[En savoir plus sur Apiluz](#)



## Une grande diversité d'acteurs pour une même finalité

La réalisation d'un projet d'une telle envergure a été possible grâce à la diversité des acteurs qui s'y sont impliqués :

- Sollicitées, les **Fondations** Avril et Crédit Agricole Grand Est ont participé au financement.
- Le **distributeur alimentaire** LIDL s'est positionné sur ce projet et a permis d'insuffler une dynamique d'appui financier auprès des acteurs agricoles. Son soutien financier important a permis le déploiement du projet sur un vaste territoire.
- Les **coopératives** Cristal Union, Sun Deshy, Luzeal, Prodeva, Capdea, Tereos, Cérésia se sont associées financièrement au projet, de même que la **chambre d'agriculture** de la Marne.



## Les Partenaires Techniques et Financiers d'Apiluz



**Perspectives 2022** : déploiement d'Apiluz à grande échelle pour la seconde année et réflexion à conduire sur les moyens à mettre en place pour assurer la pérennité du projet Apiluz via notamment un autofinancement dès 2024.

## RSE et Compensation écologique : Symbiose, prestataire des entreprises

L'association Symbiose est identifiée comme **opérateur du dispositif EPITERRE** pour réaliser des **prestations RSE\*** pour des entreprises privées sur le territoire du Grand Est.

*\* La RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises, ou Responsabilité Sociétale des Entreprises) regroupe l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises dans le but de respecter les principes du développement durable, c'est-à-dire être économiquement viable, avoir un impact positif sur la société mais aussi mieux respecter l'environnement.*



### EPITERRE, c'est quoi ?

Epiterre est un dispositif issu de l'association entre la FNSEA et Imagin'Rural (dont Symbiose fait partie) qui propose aux entreprises et aux collectivités de construire des partenariats locaux avec les agriculteurs pour valoriser ou produire des services environnementaux.

Epiterre permet ainsi de relocaliser, sur le territoire français, les actions des entreprises en faveur de la biodiversité et de nouer au niveau local le dialogue entre entreprises, collectivités, citoyens et agriculteurs.

Chaque agriculteur impliqué dans un projet Epiterre se voit proposer un contrat de prestation de service environnemental (CPSE) l'engageant à mettre en place et maintenir des mesures agro-environnementales qui seront valorisées financièrement sur une certaine durée.

**En 2021**, Symbiose a travaillé avec le Medef dans le cadre de la RSE et avec des opérateurs éoliens pour mettre en place des mesures de compensation de leurs projets..

### Les Partenaires Techniques



## MEDEF France : des haies pour compenser l'impact des Universités d'été

Ce **nouveau type de coopération** s'est mis en oeuvre en 2020 avec le Medef qui a fait appel à Epiterre pour assurer une partie de la compensation de l'impact environnemental (émission carbone) de son événement « les Universités d'été 2020 » organisé les 26 et 27 août.

Cette première prestation a pris la forme d'un projet d'implantation de **4 km de haies** autour de parcelles cultivées. La FDC51 a accompagné la réalisation de ce projet en termes d'appui technique et de conseils.

**En 2021**, 5 agriculteurs se sont engagés dans cette démarche pour un accord contractuel de 6 ans. **Les plantations** démarrées à l'automne 2020, **se sont poursuivies et terminées** en 2021 sur les communes de Gourgançon, Connantre et Corroye.

Le choix de ces communes s'est fait dans une **logique de continuité de trame verte** du projet Sud Marne et sur un territoire pauvre en éléments structurants du paysage.

### Le projet en chiffres

- 5 agriculteurs engagés
- 4 km de haies
- Un CPSE sur six ans

### Un événement le 5 mai à Gourgançon (Marne)

Ce projet a été largement valorisé via un événement organisé le 5 mai 2021 à Gourgançon où quelques mètres de haies ont été symboliquement plantés par Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef et Christiane Lambert, présidente de la FNSEA.

[Plus d'infos sur cet événement](#)



*«L'objectif est de faire connaître cette initiative à nos entreprises adhérentes pour qu'elles aient l'idée de compenser leurs émissions de CO2 par un projet Epiterre, car toute activité émet du CO2 même si nous mettons tout en oeuvre pour réduire le plus possible ces émissions.»*

**Geoffroy de Bézieux, président du Medef**

*« Le plus important, c'est de donner l'exemple et d'inciter d'autres entreprises françaises à se tourner vers les agriculteurs dans leur territoire pour voir ce qu'ils peuvent faire ensemble. Demain, c'est l'agriculture et ses solutions environnementales qui verdiront l'industrie et l'économie.»*

**Christiane Lambert, Présidente de la FNSEA**

Ce mode de contractualisation avec un grand opérateur économique tel que le MEDEF est **une opportunité de sensibiliser un nombre considérable d'entreprises** à la RSE et à la possibilité que leur offre le secteur agricole pour s'engager dans ces démarches éco-responsables, via Symbiose.

### PARCS EOLIENS : instaurer des mesures de compensation écologique



Grâce à son **réseau de compétences** (expert écologiste, juriste foncier, animateur de territoire...) et son **réseau d'agriculteurs locaux**, Symbiose propose un **accompagnement de A à Z** pour les aménageurs de territoire comme les entreprises du secteur des énergies renouvelables.

La **méthode** proposée par Symbiose est **reconnue** depuis 2017 **par la DREAL Grand Est**. Les partenaires Symbiose (FDC08, FDC51, Chambres d'agriculture des Ardennes et de la Marne) sont intervenus à l'assemblée générale France Energie Eolien pour présenter l'accompagnement proposé par Symbiose et ses retours d'expériences.

**En 2021**, Symbiose a travaillé avec des aménageurs tels que Valorem, Wind manager-Innergex, Nordex-WKE et Engie sur des projets situés dans la Marne et les Ardennes.

Le développement important du nombre d'éoliennes en Champagne-Ardenne amène également Symbiose à **interpeller les aménageurs sur les**

#### **conséquences en termes de biodiversité et de paysages.**

Des problématiques émergent telles que la superposition des parcs éoliens qui complexifie la localisation optimale des mesures de compensation...

Elles seront étudiées **en 2022** avec les structures publiques compétentes sur le champs réglementaire.

En savoir plus sur  
[l'accompagnement de Symbiose en termes de compensation](#)



## Collectivités : sensibiliser les citoyens à la biodiversité

### Parcours pédagogique de Berru : un support duplicable au sein des communes

Pour communiquer au plus grand nombre sur les aménagements écologiques de la Champagne crayeuse, Symbiose a créé en 2013 sur la commune de Berru (dans la Marne) **un parcours biodiversité** sur une parcelle de 20 ares, ouvert et accessible à tous.

Il présente des **aménagements écologiques** complétés de **panneaux didactiques** et de **lecture de paysage**, un hôtel à insectes et une ruche pédagogique.

Ce parcours est un appui à la démonstration des aménagements biodiversité pouvant être installés dans nos paysages. C'est une réelle réussite au regard de la **diversité des visites** (étudiants, scolaires, maires, formation pour les agriculteurs...).



### Une campagne d'information des maires de la Marne

Symbiose propose maintenant ce type de plateforme biodiversité aux collectivités de Champagne-Ardenne comme outil d'animation à la sensibilisation du grand public à la biodiversité. Une **campagne d'information** par mail avec la fiche Parcours Pédagogique a été réalisée **en juillet 2021 auprès de tous les maires de la Marne**. Suite à cela, la commune de Suippes a manifesté son intérêt pour installer un projet similaire sur son territoire.

Suite à l'adhésion à Symbiose de la FDSEA de l'Aube, qui a déjà travaillé sur la problématique **Trame bleue** (protection des mares notamment), un **nouvel aménagement** pourra être créé sur la thématique Trame bleue pour compléter le parcours pédagogique actuel.

[En savoir plus sur le parcours biodiversité de Berru](#)



#### Le projet en chiffres

- 7 types d'aménagements présentés à Berru
- 615 maires de la Marne sensibilisés via la fiche Parcours biodiversité

[Fiche parcours biodiversité](#)



### Les Partenaires Techniques et Financiers



## Innovation et partenariats scientifiques : obtenir des résultats de terrain

### RTE : analyser l'impact des aménagements sous pylônes sur la biodiversité

En 2016, la **reconstruction de la ligne électrique** à 400 000 volts qui relie Charleville-Mézières à Reims sur 80 km s'est achevée.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la biodiversité, RTE a contacté Symbiose afin de valoriser l'emprise sous les pylônes en îlots d'aménagements favorables au développement de la biodiversité.

En collaboration avec les agriculteurs des territoires concernés, des **aménagements végétatifs** ont été implantés ou semés **sous plus de 80 pylônes** en 2018.



#### Une base d'observation et d'analyse

Pour Symbiose, ces aménagements constituent depuis 2018 une base d'observation et d'analyse. Objectif : estimer l'impact de ces aménagements sur le comportement et le développement des

espèces (faune, flore, insectes).

Un suivi écologique a été réalisé par des experts écologues en 2018 et 2020. Il sera poursuivi en 2022.

#### Impact des aménagements sur les arthropodes

- La colonisation, puis la relative stabilité des cortèges d'arthropodes observés (insectes et araignées principalement) confirment l'intérêt des corridors en pas japonais pour favoriser la biodiversité ordinaire au sein des parcelles cultivées.

#### Impact des aménagements sur les pollinisateurs

- Les couverts herbacés, arbustifs et ceux exprimant un faciès de type « sauvage » sont les plus intéressants car ils comprennent des plantes à fort potentiel de fleurs (lotier jaune, matricaire, picris, cirse des champs).
- Les espèces observées sont principalement des espèces généralistes avec des capacités de migration importantes (Bombus terrestris, Eristalis

tenax...). Les emprises offrent également un bon support pour les abeilles solitaires

#### Impact des aménagements sur la faune sauvage

- Différentes espèces animales se partagent cette emprise sous pylônes, tout au long de la journée et de la nuit, et au fil des saisons.
- Ces espèces animales semblent influencées par la nature du couvert, les pylônes aménagés étant globalement plus fréquentés que les pylônes non aménagés.
- L'influence d'autres facteurs environnementaux (pratiques agricoles, corridor écologique, état des populations animales, ...), non analysés dans ce suivi, serait également à considérer pour mieux appréhender la place de ces emprises dans l'habitat de la faune de plaine.

En 2021, un contrôle réalisé sur les 75 aménagements accessibles démontre que dans l'ensemble, les **couverts** sont de bonne **qualité** :

28 sont classés comme «très bon»,  
26 comme «bon» comparé à  
13 qui sont dans un état «moyen»  
et 8 dans un état plutôt «faible»

Une enquête a été effectuée au **printemps 2021** pour dresser un **bilan sur l'entretien des aménagements**.

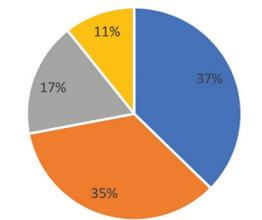
Parmi les 44 agriculteurs interrogés sur les 58 exploitants engagés, 24 entretiennent les emprises et 20 l'ont délégué.

Le fauchage, une à deux fois par an, est la méthode utilisée pour cet entretien. Les arbustes, encore trop petits, n'en nécessitent pas pour l'instant.

En 2022, le **suivi écologique** de ce projet arrivera à terme.

En 2023, une **réunion de restitution des données** recueillies sera organisée.

Qualité des couverts en 2021



■ Très bon ■ Bon ■ Moyen ■ Faible



Le **projet** a été **présenté** sur le terrain le **31 mai 2021** aux **élus** et à la **presse**.

[En savoir plus sur la présentation du 31 mai](#)



### Le projet en chiffres

- 3 types d'aménagements : couvert herbacé, couvert fleuri, couvert arbustif et herbacé
- 58 exploitants engagés
- 84 emprises de pylône aménagées
- Une convention sur une durée de 6 ans

## Les Partenaires Techniques et Financiers



## APIBET : étudier l'impact des néonicotinoïdes sur les pollinisateurs

L'ITB (Institut technique de la betterave) a été mandaté par l'AIBS (Association interprofessionnelle de la betterave à sucre) pour réaliser une étude d'impact des pratiques agricoles sur les pollinisateurs dans le cadre du plan de prévention 2021/2023 accompagnant l'utilisation des néonicotinoïdes à titre dérogatoire sur betterave.



### Un protocole co-construit par Symbiose, l'ITB et Phyteis

Symbiose et Phyteis (ex-UIPP) sont les partenaires opérationnels de ce projet nommé Apibet et démarré en 2021 pour trois ans suite à la signature d'une convention.

Pour atteindre l'objectif ci-dessus en conditions réelles de culture, l'ITB et Symbiose ont co-construit le **protocole**, en collaboration avec Phyteis, **en s'appuyant sur celui du projet Agrapi en zone champenoise**, projet pour lequel Symbiose était l'opérateur terrain.

Conduit sur la période 2014-2020, Agrapi apporte une connaissance des rotations et des pratiques culturales sur 3 800 ha (dont 20% étaient régulièrement emblavés en betterave) ainsi qu'un historique d'observations de six ruches exploitant cette zone.

Apibet est réalisé à l'intérieur de cette zone dans un rayon de 5 km autour du rucher étudié.

Tout en assurant un **suivi de la dynamique des ruches**, Apibet se focalise sur la **recherche de résidus potentiels** de néonicotinoïdes et de leurs métabolites **sur les pollens** collectés par les

abeilles **et le miel** produit par ces ruches suite à deux années d'interdiction de ces matières actives (2019 et 2020) et à leur réutilisation depuis 2021 sous dérogation.

Symbiose recueillera les **informations concernant les pratiques agricoles** auprès des agriculteurs dont les parcelles sont situées dans la zone de butinage.



### Les partenaires



## URCA : un partenariat pour se rapprocher de la recherche universitaire

Incité en septembre 2019 par **Roger Genet, directeur de l'Anses**, à diffuser et publier ses travaux, Symbiose s'est rapprochée du monde de la recherche pour partager ses initiatives expérimentales innovantes et ainsi renforcer son réseau par de nouvelles collaborations.

L'Université de Reims Champagne-Ardenne (**URCA**) et deux de ses laboratoires, le **IATEUR** (Institut d'aménagement des territoires, d'environnement et d'urbanisme de l'Université de Reims) et **EA 2076 HABITER** (voir p 23), ont répondu favorablement à cette demande. Un partenariat a été signé le 7 juillet 2021.



### Trois objectifs

- **Capitaliser** sur les connaissances produites et les méthodologies mises en œuvre par Symbiose en faveur de la gestion de la biodiversité
- **Développer des activités scientifiques et pédagogiques** (ateliers, colloques...) au croisement entre agriculture, écologie, paysage et plus largement aménagement du territoire
- **Greffer une expertise académique dans le montage de chaque projet** en faveur de la biodiversité qui s'additionnera à l'expertise du réseau d'acteurs de Symbiose (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, opérateurs de réseaux, etc.)

### Cinq axes de recherche-actions

- La mise en œuvre locale de la politique nationale de la Trame verte et bleue (TVB)
- L'articulation entre services écosystémiques, aménagement et développement local
- L'articulation entre transition agroécologique et transition paysagère
- Les interactions entre infrastructures linéaires de transport (ILTe), agriculture, écosystèmes et paysages
- Un observatoire local de la biodiversité en Champagne crayeuse

### Trois phases de travail

① **Recueil et analyse des données** en 2021-2022 par Eva Guilman, ingénieur recherche, embauchée pour 10 mois au cours desquels elle conduira une enquête exploratoire, une recherche bibliographique et une analyse des freins et des leviers des actions de Symbiose.

② **Diffusion et valorisation des résultats** en juin 2022 sous la forme d'un séminaire de recherche-actions. Un collectif de professionnels (agriculture, urbanisme, patrimoine...) et de scientifiques se réunira autour des cinq axes de recherche-actions. Ce séminaire se terminera par la rédaction d'un article scientifique de valorisation des deux premières phases.

③ **Un atelier professionnel** organisé par l'URCA en 2022 avec les étudiants en Maîtrise d'urbanisme durable, un enseignant chercheur et un professionnel praticien (aménageur, paysagiste, naturaliste ou ingénieur agronome) pour confronter les réflexions portées sur les cinq axes de recherche-actions à la vision concrète des acteurs du terrain et ainsi ouvrir l'analyse à plusieurs points de vue.

La **perspective** de ce projet est d'approfondir un axe des axes de recherche via **une thèse CIFRE** (Convention industrielle de formation par la recherche) cofinancée par un acteur privé.

### Les Partenaires



## La vie de l'Association

### Des partenaires et des adhérents très impliqués

Pour la réalisation des projets, Symbiose s'appuie sur les compétences proposées par l'ensemble de ses partenaires dont certains sont adhérents à l'association.

**Certaines structures sont particulièrement investies dans la mise en oeuvre technique** des

projets : les chambres d'agriculture de la Marne et des Ardennes, les fédérations des chasseurs de la Marne et des Ardennes, Miroir Environnement, le CPIE Sud Champagne, Réseau Biodiversité Abeille, l'ADASEA 51 et la FDSEA 51.



En 2021, l'association Symbiose compte **25 structures adhérentes**. L'ensemble des adhérents se retrouve en **Comité de pilotage** pour échanger

et partager sur leurs projets respectifs. C'est une occasion de croiser les objectifs et de **construire des projets en partenariat**.



## Un financement public et privé

En complément des adhésions des membres, la **Région Grand Est**, le **Département de la Marne** et la **Chambre d'agriculture de la Marne** financent en partie les projets de Symbiose.

Certains projets (Plantons des haies, Apiluz...) reçoivent également des financements spécifiques de la part de **partenaires non adhérents**.

## Deux nouveaux partenaires en 2021 : l'URCA et la FDSEA de l'Aube

**Un partenariat a été signé le 7 juillet 2021 entre Symbiose et l'URCA** (Université Reims Champagne-Ardenne) pour travailler notamment avec le IATEUR et le laboratoire EA 2076 Habiter.

### Le IATEUR

Créé en 1971, l'Institut d'Aménagement des Territoires, d'Environnement et d'Urbanisme de Reims (IATEUR) a pour mission d'organiser les actions pluridisciplinaires en matière d'aménagement des territoires, d'urbanisme et d'environnement, en matière de formation, de recherche et d'expertise menées au sein de l'URCA.

Il propose deux formations : le Master Urbanisme Durable et Aménagement et une filière d'ingénieur en Génie Urbain et Environnement (GUE) ouverte en septembre 2020.

### Le laboratoire HABITER-EA 2076

L'équipe d'Accueil Habiter (EA 2076) regroupe une quarantaine de chercheurs autour de problématiques liées à la géographie, à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et aux sciences politiques.

**La FDSEA de l'Aube est devenue partenaire de Symbiose en septembre 2021.**

Elle est en effet impliquée dans plusieurs projets en lien avec la biodiversité :

« **Abeilles et biodiversité** » qui mobilise quinze agriculteurs avec trois à quatre ruches par exploitation, « **Agriculture en zone de vallée inondable** » qui a nécessité une expertise importante sur les inondations pendant six mois...



Le syndicat a également d'autres projets en réflexion : des **projets en faveur des oiseaux** (nichoirs, protection des busards), un parcours biodiversité éducatif, des aménagements sur des parcelles en lien avec le groupe « Abeille et Biodiversité », une mise en place de financement pour les agriculteurs du Chaourçois **pour préserver les mares** dans les prairies...

## Symbiose essaime en Picardie

Après Symbiose Somme en 2020, **Symbiose Aisne a vu le jour en 2021**, venant ainsi agrandir le réseau des associations Symbiose.

L'objectif est de les accompagner dans l'émergence et le montage de projets, de travailler à la création de partenariats avec des acteurs locaux pour accompagner ces projets « biodiversité ».

Ces partages d'expériences et de mutualisation des connaissances se font via des réunions en visioconférence entre coordinateurs de chaque Symbiose et des rencontres entre élus.

**En 2021**, Symbiose a restructuré le **site internet** de l'association afin d'intégrer une **présentation de Symbiose Somme**.



[En savoir plus sur Symbiose Somme](#)



## Une communication renforcée

### Un site web restructuré



L'architecture du [site internet](#) a été restructurée en 2021 afin de mieux valoriser les informations de fonds recueillies sur les projets conduits depuis la création de Symbiose, ainsi que l'actua-

lité de l'association et le développement du réseau Symbiose en Picardie.



### Une newsletter relancée



La parution de la [newsletter](#), qui fait le point sur l'avancement des différents projets de Symbiose, est relancée depuis 2020.

L'objectif est de publier un numéro après chaque Copil.



### Une Page Facebook très suivie et partagée



L'actualité des différents projets de l'association continue d'être relayée sur la [Page Facebook](#), atteignant régulièrement 1 500 à 5 000 vues, et **jusqu'à plus de 10 000 vues** pour un post Apiluz (suite à l'événement du 2 juillet).

Les nombreux partages des partenaires Symbiose permettent ainsi de donner un large écho à toutes nos actions. Merci à tous !



### De nouvelles vidéos sur YouTube



Trois nouvelles vidéos sont en ligne sur notre [chaîne YouTube](#) :

deux sur le projet Apiluz et une sur le projet de trame verte à Tilloy-et-Bellay.



### Plusieurs événements relayés dans la presse

Plusieurs **communiqués** concernant les événements organisés par Symbiose ont été envoyés à la presse agricole et grand public, régionale, voire nationale. Il s'en est suivi de **nombreuses retombées presse**.



#### ● Apiluz

**Presse agricole et apicole régionale et nationale** : 8 articles (Abeille de France, La Marne agricole, La France Agricole.fr, Plein-champ, L'agriculteur de l'Aisne, La Champagne Viticole, Référence Agro, Luzerne Infos).

**Presse grand public** : 4 articles (L'hebdo du Vendredi, Matot Braine, Axomois, L'Union) et deux re-

portages TV (France 2 JT de 13h, JT de France 3 Champagne-Ardenne).

#### ● RTE

**Presse agricole** : 1 article (Agri-Ardennes)

**Presse Grand public** : 1 article (L'Union-L'Ardenais)

#### ● Medef

**Presse agricole** : 1 article (Marne Agricole)

**Presse grand public** : 2 articles (Matot Braine, L'Union), plusieurs passages sur France Bleu (JT du matin)

#### ● Plantons des haies

**Presse agricole** : 2 articles (Marne Agricole)

# PERSPECTIVES 2022

**Symbiose poursuit son action sur le territoire champardennais** avec les **projets de grande envergure déjà initiés** sur le terrain comme Apiluz ou encore Plantons des haies, mais également avec de **nouveaux projets**. Ces derniers augmentent, confirmant ainsi l'intérêt des financeurs pour l'offre de services et la pertinence des actions de Symbiose.

Le **partenariat scientifique avec l'URCA démarré en 2021** permettra d'ouvrir la réflexion sur la gestion des territoires ruraux en matière de biodiversité, dans un premier temps à l'échelle régionale.

2022 sera aussi marquée par l'ouverture à de **nouveaux sujets de travail** (la trame bleue et la trame brune) élargissant ainsi le champ d'actions de Symbiose.

## **Préserver la biodiversité aquatique...**

A l'instar de la Trame verte, la **Trame bleue** est un réseau formé de continuités écologiques aquatiques et humides (cours d'eau, zones humides...) hors milieu marin. Elle contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces, et au bon état écologique des masses d'eau.

Dans ce cadre, un projet de protection des mares dans les prairies du Chaourçois (Aube) va se mettre en place avec la FDSEA de l'Aube. Un second projet va être déployé dans l'Aube et les Ardennes pour restaurer et développer des aménagements d'hydrauliques douces (fascine, haies denses, mares...).



## **...et celle vivant sous nos pieds**

Alors que la Trame verte et bleue concerne la continuité écologique en surface, la **Trame brune** désigne le réseau écologique présent dans le sol qu'il est tout aussi important de préserver et/ou de restaurer. Depuis 2012, Symbiose s'est en effet attachée à identifier les éléments structurant la mise en place d'une trame verte et bleue sur le territoire, diversifiée et cohérente, pour favoriser le développement des espèces, principalement celles vivant au-dessus du sol (pollinisateurs, avifaune, auxiliaires...). Mais qu'en est-il des espèces innombrables parcourant le sol sous nos pieds ?

Un sol, c'est 5 % d'organismes vivants d'une grande diversité. Parmi ceux-ci, on compte 40% de champignons et d'algues dont le rôle est de décomposer les matières mortes et recycler le carbone en humus ou l'azote atmosphérique en nitrates. 43% de ces organismes vivant dans le sol sont des bactéries qui jouent un rôle essentiel dans les cycles du carbone, du soufre et de l'azote. La macro-faune constitue les 17% restants avec une prédominance des vers de terre (12% des organismes vivants). Ceux-ci contribuent à structurer le sol, répartissent la matière organique dans les différents horizons et favorisent la dissémination des racines et la circulation de l'eau.

**La vie du sol va donc dépendre de la richesse de sa biodiversité.** C'est pourquoi, il est indispensable de s'intéresser à celle-ci de très près pour son rôle de plus en plus important dans l'agroécologie de demain. **C'est donc en partie vers la trame brune que vont s'orienter les travaux de Symbiose**, avec en premier lieu, des formations pour appréhender tous les enjeux liés à cette nouvelle trame.



# SYMBIOSE REMERCIE L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES AINSI QUE LES FINANCEURS PUBLICS

Grâce à votre engagement, **Symbiose**, association reconnue protection de l'environnement et d'intérêt général :

- **mobilise des compétences** d'experts et d'animateurs pour sensibiliser des agriculteurs et des citoyens dans le domaine de la biodiversité
- **crée et diffuse des fiches pratiques** pour les agriculteurs et viticulteurs (aménagements biodiversité, informations scientifiques et techniques...)
- **impulse des projets de territoire** portés par les acteurs locaux agissant au profit de la biodiversité
- **partage ses recherches et analyses** via des articles, des communiqués, des participations à des colloques...
- **intervient auprès des scolaires** pour des actions d'éducation à l'environnement.

# ANNEXE

*Symbiose met également ses compétences et son savoir-faire à disposition d'Epiterre dans le cadre de projets hors Champagne-Ardenne. C'est le cas actuellement d'un projet pour GRT Gaz dans l'Aisne et d'un second pour ECOMIAM.*

## ***GRT Gaz : optimiser la gestion des bandes de servitude***

---

En 2021, Symbiose (via Epiterre) a été sollicitée par GRT Gaz pour définir un cahier des charges d'entretien de leurs bandes de servitude situées au-dessus des conduits de gaz traversant les territoires avec l'objectif de mieux gérer et développer la biodiversité sur ces surfaces. Jusqu'à présent, seul un débroussaillage était réalisé par GRT Gaz.

En 2022, une expérimentation sera conduite sur 22 km de linéaire sur la commune de Gauchy (Aisne) pour concevoir des mesures adaptées aux impératifs opérationnels et sécuritaires de l'entreprise. Si les résultats sont concluants, le mode d'entretien testé pourrait être élargi au niveau national.

## ***ECOMIAM : développer des parcours pédagogiques près des magasins***

---

Grand acteur de la distribution alimentaire, Ecomiam s'est rapproché d'Epiterre en 2021 afin de développer des parcours pédagogiques à proximité de leurs magasins, à l'image de celui de Symbiose présent sur la commune de Berru.

En 2021, Symbiose a travaillé sur la construction d'un cahier des charges et d'un programme de déploiement de ces aménagements.

En 2022, une phase de négociation concernant la réalisation de ces parcours conditionnera la poursuite du projet.

**Conception-Rédaction** : Symbiose - **Crédits photo** : CGg2/Jean-Luc Dolmaire - Symbiose

**Impression** : Farman Communication

**Ce document a été imprimé sur du papier certifié PEFC**



# Symbiose

pour des paysages de biodiversité

Maison des Agriculteurs

2 rue Léon Patoux

CS 50001

51664 Reims Cedex

03 26 04 75 09

[contact@symbiose-biodiversite.com](mailto:contact@symbiose-biodiversite.com)

[www.symbiose-biodiversite.com](http://www.symbiose-biodiversite.com)



@SymbioseBiodiversite



@Symbiose\_biodiv



YouTube